



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE FOOTBALL D'ANIMATION U11/U13

PROCÈS VERBAL N° 08 – SAISON 2018/2019

Réunion du :	29/01/2019
Présidence :	M. TOUBLANC Thierry.
Présent(s) :	Mr BERTHAUD Anthony, CHAIN Dominique, CHENE François, CHOUTEAU. J-Jacques, LECOQ François, PRAIZELIN Jacques, TOUBLANC Thierry et VIAU Benoit.
Excusé(s) :	
Invité(s) :	
Assiste :	

1. Festival et Challenge U13

- Constitution des groupes Festival, Challenges D2 et D3.
- Occupation des terrains pour ces compétitions.
- Ajustement du règlement de ces compétitions.
- 126 équipes en Festival réparties 8 en groupes.
- 68 équipes en Challenge D2 réparties en 4 groupes.
- 74 équipes en Challenge D3 réparties en 4 groupes.
-

2. Challenge U11

- Constitution des groupes Challenge N1, N2 et N3 et Féminines.
- Occupations des terrains pour ces catégories
- Ajustement du règlement concernant ces compétitions.
- 67 équipes en Niveau 1, réparties en 4 groupes.
- 110 équipes en Niveau 2, réparties en 6 groupes.
- 129 équipes en Niveau 3, réparties en 8 groupes.
- 13 équipes en Groupe féminin, réparties en 2 groupes.

3. Divers

- Suite à communication du CODIR, la Commission intègre Angers Belle Beille en D2 Critérium U13 et en Niveau 2 U11. Ces équipes commenceront la compétition à la 3^{ème} journée le 30 mars. Angers Belle Beille participera aussi au Challenge D2 en U13 et au Challenge Niveau 2 en U11 à partir du 2 mars.

Prochaine réunion :

Lundi 04 mars 18h30 : plénière

Le Président	Le Secrétaire
M.TOUBLANC Thierry	M. CHOUTEAU Jean-Jacques